

مجلة حوليات التراث

REVUE ANNALES DU PATRIMOINE

ISSN 1112-5020



L’aventure de la langue française en Algérie

The adventure of the French language in Algeria

Dr Hadj Dahmane
Université de Haute Alsace, France
hadj.dahmane@gmail.com

Publié le : 15/9/2009

09

2009

Pour citer l'article :

✳ Dr Hadj Dahmane : L’aventure de la langue française en Algérie, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 9, Septembre 2009, pp. 65-75.

***

Revue Annales du patrimoine, N° 9, 2009, pp. 65 - 75
ISSN 1112-5020

L’aventure de la langue française en Algérie

Dr Hadj Dahmane
Université de Haute Alsace, France

Résumé :

Dès le début de l'invasion, les autorités coloniales œuvraient à l'effacement de la langue arabe en Algérie au profit de la langue française. Lors de son passage à Alger, en 1895, le poète égyptien Ahmed Shawqi, s'étonnait de l'usage très étendu de la langue française ; "je me suis aperçu que même le cireur de chaussure dédaignait de parler arabe. Quand je lui adressais la parole dans cette langue il ne me répondait qu'en français". C'est dire que quelques années après l'occupation la langue française a réussi à s'implanter en Algérie. Nous verrons dans cet article quelle attitude, les algériens ont opté vis-à-vis de la langue de Molière et dans quel but ils ont décidé de la maîtriser.

Mots-clés :

langue, francophonie, enseignement, Français, Arabe.

The adventure of the French language in Algeria

Dr Hadj Dahmane
University of Haute Alsace, France

Abstract:

From the start of the invasion, the colonial authorities were working to erase the Arabic language in Algeria in favor of the French language. During his stay in Algiers in 1895, the Egyptian poet Ahmed Shawqi was astonished at the very extensive use of the French language; "I noticed that even the shoe-shiner scorned to speak Arabic. When I spoke to him in that language, he only answered me in French". This means that a few years after the occupation, the French language has succeeded in establishing itself in Algeria. We will see in this article what attitude, the Algerians opted for the language of Molière and for what purpose they decided to master it.

Keywords:

language, Francophonie, teaching, French, Arabic.

1 - Les débuts de la langue française en Algérie :

Les autorités coloniales œuvraient, depuis le début de l’invasion, à l’effacement de la langue arabe au profit de la

Publié le : 15/9/2009
hadj.dahmane@gmail.com

langue française conformément à l'adage "telle est la langue du roi, telle est celle du pays". Lors de son passage à Alger, en 1895, le poète égyptien Ahmed Chawqi, s'étonnait de l'usage très étendu de la langue française ; "je me suis aperçu que (même) le cireur de chaussures... dédaignait de parler arabe. Quand je lui adressais la parole dans cette langue il ne me répondait qu'en français"(1). C'est dire que quelques années après l'occupation la langue française a réussi à s'implanter en Algérie.

Nous verrons plus tard quelle attitude, les algériens ont opté vis-à-vis de la langue française et dans quel but ils ont décidé de la maîtriser.

A présent, essayons de comprendre comment le français a été instauré et enseigné par les autorités coloniales en Algérie. Bien entendu, il ne s'agit pas de retracer l'histoire de l'école coloniale, pas plus que l'histoire de la mise en place de cette école. Il s'agit plutôt d'examiner les rapports entre les objectifs politiques de la colonisation et les principes pédagogiques. L'objectif est d'étudier l'impact de l'idéologie dominante sur l'enseignement et de voir si cet impact n'est pas également discernable au niveau du choix des outils pédagogiques. L'enseignement d'une langue implique en effet un certain nombre d'exigences.

2 - Pourquoi fallait-il imposer le français aux algériens ?

L'année 1893 est la date de la première parution du BEIA(2) qui constitue un lien entre tous les enseignants. Il est à signaler que l'enseignement pour les indigènes a suscité un grand et long débat entre partisans de l'instruction de l'indigène et ceux qui ne l'étaient pas, comme en témoignent les archives et les textes publiés dans le BEIA. Ainsi, par exemple, on peut y lire : "Nous ne voulons faire ni des fonctionnaires, ni des ouvriers d'arts, mais nous croyons que l'indigène sans instruction est un instrument déplorable de production"(3) Ajoutons que la colonisation a tout intérêt à voir le fellah devenir meilleur cultivateur. "N'est-ce pas l'indigène qui fournit abondamment au colon une main d'œuvre à

bon marché et indispensable, mais malheureusement inhabile"(4).

Les partisans de cet enseignement insistent sur le fait que la langue française est aussi "civilisatrice". C'est par elle, selon eux, que les populations indigènes accèdent peu à peu à la "civilisation".

Cependant, d'autres refusaient l'enseignement du français aux indigènes car, selon eux, la langue française est la langue de la liberté et de l'égalité : "Supposer les populations de nos colonies ayant enfin appris le français et par le canal de notre langue,... toutes les idées françaises. Qu'est-ce donc que ces idées ? N'est-ce pas que l'homme doit être libre, que les individus sont égaux entre eux, qu'il n'y a pas de gouvernement légitime en dehors de la volonté de la majorité, que les nationalités ont un droit imprescriptible à l'existence ? N'est-ce pas là ce qu'est l'originalité et l'honneur des idées dont notre langue est le véhicule ?... La langue française, en la leur révélant, bien loin de nous en faire aimer, comme on l'imagine un peu candidement, leur fournira les plus fortes raisons de nous haïr... Notre langue n'est pas un instrument à mettre entre les mains de populations que l'on veut gouverner sans leur consentement"(5).

3 - Quel français enseigner ?

On peut remarquer, sans exagération aucune, que les deux tendances sont issues de préjugés. Quoiqu'il en soit, le véritable problème était de savoir quel français enseigner aux indigènes.

On devine que le problème qui s'est posait alors était celui du niveau de la langue à enseigner. Le débat semblait concerner le niveau de français qu'il convenait d'enseigner aux indigènes ? On constate que les débats privilégiaient ce qu'on appelle en matière de pédagogie et de didactique une "langue simple". Mais que faut-il entendre par langue simple ? Une langue qui n'est pas définie en termes de degrés de complexité syntaxique mais plutôt en termes de registre ? Par langue simple fallait-il entendre la langue de la conversation courante, par opposition à la langue

littéraire ou scientifique ?

Aussi la formule suivante donnée par le programme spécial de 1890 résume-t-elle parfaitement l'objectif de cet enseignement : "rien d'abstrait, rien de compliqué, rien de savant"(6). L'accent est mis sans conteste sur la priorité de l'oral Il s'agit donc d'une pédagogie active : l'enseignant doit faire parler les élèves et évite de trop parler. La grammaire, à son tour, ne semblait pas occuper une place importante : "le français ne doit pas être enseigné par la grammaire mais plutôt par les exercices. La mise en question de la dictée est jugée peu efficace pédagogiquement"(7).

Quelque soit la méthode qui fut retenue, la langue française a pu reléguer la langue arabe au second plan pour faire de cette dernière une langue étrangère. Nous verrons plus loin comment les écrivains algériens de langue française, ont su contourner ce problème et utiliser la langue française, non pas comme une langue dominante, mais comme une langue qui domine "tout en restant langue étrangère".

Malgré cette volonté intéressée d'instruire les indigènes, les inégalités restaient flagrantes et la règle de dominant/dominé était de rigueur. Ainsi, on peut lire : "les Français sont aujourd'hui en Algérie dans des conditions semblables à celles où se trouvèrent les Francs de Gaulle : une race victorieuse impose son joug à une race vaincue. Il y a donc des maîtres et des sujets, des privilégiés et des non privilégiés, il ne peut y avoir d'égalité"(8).

Nous constatons que l'opposition systématique est toujours présente : supérieur/inférieur, dominant/dominé. Et l'agression culturelle contre le colonisé se fait à partir de cette attitude. "Que la France bénéficie d'une civilisation supérieure et qu'elle rend service aux peuples qu'elle juge moins évolués en la leur faisant partager. D'où la conception assimilatrice de la colonisation qui aboutit en fait à réserver les avantages métropolitains aux colons et à détruire la civilisation des

colonisés. Le phénomène d'acculturation me paraît fondamental. Les coups portés à la civilisation musulmane qui constitue un bloc, ont été sans doute ressentis plus profondément que l'exploitation économique"[(9)].

En effet, si l'économie est la cause déterminante de l'occupation coloniale, la colonisation culturelle tout aussi spoliatrice marque durablement les actes quotidiens du colonisé. L'atteinte linguistique, en Algérie, semble fondamentale d'autant plus que la politique linguistique de l'administration coloniale était intimement liée à la politique coloniale générale qui visait l'acculturation et l'expulsion de la langue arabe et des dialectes algériens.

C'est ainsi qu'on peut parler d'une pénétration profonde de la langue française en Algérie. Combien même les Algériens n'avaient pas tous, pour une raison ou autre, fréquenté l'école coloniale, il n'empêche que la pénétration de la langue française par l'école a été déterminante. Sans doute peut-on dire que l'école a été à la base de l'entreprise d'acculturation, comme le confirme Charles André Julien : "civiliser c'est instruire. On instruit, j'en conviens, de plusieurs manières par les chemins de fer et par les routes qui facilitent les échanges ; par les monuments, les édifices, les maisons d'habitation qui parlent aux yeux le langage du progrès, par les défrichements et les méthodes perfectionnées de culture qui accroissent le bien-être et qui font bénir la destinée nouvelle. Mais, Messieurs, on instruit surtout par l'école. C'est l'école qui complète les moyens matériels d'instruction en les réunissant dans une synthèse féconde"[(10)]. D'ailleurs, dans le plan d'études et programmes de l'enseignement primaire des indigènes en Algérie (1898), on trouve affirmé que la langue est le point de départ fondamental. "A l'école tous les autres enseignements sont subordonnés à celui là, après l'école ce sera la langue française qui facilitera les relations entre français et indigènes, et qui seule rendra possible entre eux le rapprochement que tous désirent"[(11)].

4 - L'arabe et le français durant la période coloniale :

Conscients de l'enjeu, les Algériens ont, durant toute la durée de l'occupation, résisté à la colonisation culturelle et ainsi ont su jalousement sauvegarder par différentes méthodes leurs us et coutumes et par extension la langue arabe. Ainsi on peut lire dans le magazine "El Nadjah" (La Réussite) du 5 décembre 1930 "l'abandon de sa langue par un peuple équivaut au suicide"(12).

Le regain de l'arabité de l'Algérie est en grande partie l'œuvre de l'association des ulémas, fondée en 1931 par Ben Badis(13). Certes le discours politique du mouvement nationaliste algérien a toujours revendiqué l'appartenance de l'Algérie à la nation arabe, mais le mérite de s'être consacré entièrement à cette fin, revient indiscutablement à l'Association des Ulémas "en une année, la fédération des ulémas avait construit soixante-treize écoles primaires"(14). La presse arabe était principalement la leur et mis à part les mosquées où ils étaient directement au contact des fidèles, ils recouvraient également à des structures comme le "Nadi Et-taraqi cercle du progrès" d'Alger où des conférences étaient animées sur de nombreux sujets.

Naturellement il n'est pas difficile de deviner la réaction de l'administration coloniale. Ainsi le gouvernement entra en contact avec Ben Badis, et lui demanda la cession de la medrassa "at-tarbia oua taâlim" (l'éducation et l'enseignement) afin d'y enseigner la langue française... La réponse de Ben Badis fut "il n'est pas possible de laisser le champ libre à la langue française et de chasser la langue arabe d'une médersa créée par les moyens financiers du peuple dans le but d'y enseigner sa langue"(15). Dans ce contexte d'affrontement et de combat, certains écrivains algériens, dans une démarche pragmatique avaient opté définitivement pour la langue française comme outil de combat et ont su et pu produire des œuvres littéraires qu'aucun ne peut contester l'universalité.

Il faut signaler au passage qu'à côté de l'officialisation de la langue française afin de l'imposer à l'indigène en Algérie, il y a

eu un grand nombre d'écrivains d'origine européenne, à l'instar d'Albert Camus, pour ne le citer que lui, qui ont marqué, d'une manière ou d'une autre, la vie littéraire en Algérie tout en exerçant, sans doute, une influence sur les futurs écrivains algériens.

5 - L'attitude des algériens vis-à-vis de la langue française ?

Nous avons vu que le système scolaire et la langue française ont été imposés dès les premières années de l'occupation (1830-1920). Quoique l'enseignement du français ait été boudé pendant des années, il n'en demeure pas moins qu'à un moment précis de son histoire, l'Algérie ressentit le besoin de s'exprimer en français. C'est comme si on voulait porter la lutte aux "portes" même de la France. L'assertion suivante de Kateb Yacine explique cette tactique utilisée dans la stratégie de la guerre entre deux langues "j'écris en français, dit-il, parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillé une position de force... par conséquent, tous les jugements que l'on portera sur moi, en ce qui concerne la langue française, risquent d'être faux si on oublie que j'exprime en français quelque chose qui n'est pas français"(16). Les Algériens firent vite à prendre conscience d'une réalité incontournable, car si la langue française était une réalité, le plus logique était de la contenir "à longue échéance, cette langue française deviendrait une arme de combat, pour une littérature nationale"(17). Justement c'est dans cette perspective qu'un dramaturge comme Kateb Yacine a évolué "Mon père, dit-il, prit soudain la décision irrévocable de me fourrer dans la "gueule du loup" c'est-à-dire l'école française. Il le faisait le cœur serré : Laisse l'arabe pour l'instant. Je ne veux pas que comme moi, tu sois assis entre deux chaises... la langue française domine. Il te faudra la dominer et laisser en arrière tout ce que nous t'avons inculqué dans ta plus tendre enfance, mais une fois passé maître dans la langue française, tu pourras sans danger revenir avec nous à ton point de départ"(18).

La réaction de Kateb Yacine permet de dire que les

écrivains algériens de langue française ne sont pas nés en dehors de l'histoire de leur pays. Utilisant le français, chacun a une réponse personnelle à apporter quant à la question de la langue.

Pour Bachir Hadj Ali le peuple algérien a adopté une attitude lucide et révolutionnaire, il prit au sérieux l'instruction dans cette langue(19). Pour Abdellah Mazouni le domaine français en Algérie n'est sûrement pas celui de l'aliénation(20). Il faut signaler que la plupart des écrivains de langue française ont fréquenté l'école coloniale, car ils n'avaient nullement le choix, comme le précise si bien Bachir Hadj Ali : "si beaucoup d'algériens parlent français, ce n'est pas en vertu d'un choix délibéré, mais par une nécessité implacable. Cela ne sera jamais répété suffisamment parce que la langue, c'est toute ma vie, l'expression du fond de soi-même parce qu'une langue parvenue à maturité dans l'esprit de l'individu, c'est l'épanouissement de l'être, la sensation d'une possession de soi dans sa plénitude. On ne peut "dicter" cette reconversion brutale du jour au lendemain. Ne serait-ce pas là une aliénation encore plus grave ? Car un être qui manque d'instrument linguistique pour s'exprimer est un individu muet, inutile aux autres et à lui-même, un individu enfin au seuil de la folie, la pire des aliénations"(21).

Alors qu'un écrivain comme Mohamed Dib s'exprime clairement sur ce sujet "je suis quelqu'un qui n'a pas eu le choix et tout est parti de là. La seule vraie alternative, la seule possible à l'époque se présentait plutôt en ces termes : écrire ou se taire"(22). Mais Mohamed Dib ne voit aucun problème à utiliser la langue française comme outil de communication, mieux encore, c'est une chance d'en richement "ce n'est qu'à partir de l'école communale que j'ai été initié au français. J'ai donc eu à quelques années de distance deux langues maternelles : l'arabe algérien et le français. Très vite, j'ai eu une intimité avec la langue française, à tel point que j'écrivais dans cette langue mes premiers sonnets vers douze ou treize ans. Je suis donc le parfait produit d'une formation française et d'une culture maghrébine.

Je n'ai pas éprouvé de déchirement entre les deux cultures, mais des possibilités multipliées"[(23)].

Malek Hadad, autre poète écrivait : "la langue française m'a donné mes premières émotions littéraires, a permis la réalisation de ma vocation professionnelle. Il m'est un devoir agréable de la saluer. A sa manière, elle est devenue un instrument redoutable de libération. C'est en français que j'ai prononcé la première fois le mot "indépendance". Normalement, on ressent sa langue, on la pense, on la vit. L'écrivain est "domicilié" dans sa langue"[(24)].

Pour Malek Hadad, tout comme pour Kateb Yacine, le français lui a été imposé, mais la pensée et la création ne sont pas françaises. Nombreux sont les écrivains algériens de langue française qui considèrent le français comme une deuxième langue essentielle notamment la génération des années vingt. Ainsi pour Abdellah Mazouni, "la langue française n'est pas du tout la langue d'un ennemi... mais un incomparable instrument de libération, de communion avec le reste du monde... je considère qu'elle nous traduit infiniment plus qu'elle nous trahit"[(25)]. Nourreddine Abba, dramaturge politique, quant à lui, s'est longuement interrogé sur la question de la langue en Algérie "pour un temps encore, la littérature en langue française continuera d'avoir de écrivains et des lecteurs. Il y a une génération qu'on ne peut pas faire taire, qu'on ne peut pas empêcher de créer et de contribuer à la naissance et à la maturité de la nation"[(26)]. Toutefois, pour Mourad Bourboune, le problème de la langue n'est pas aussi épineux qu'il en a l'air "l'écrivain (algérien) n'est ni divisé, ni déchiré"[(27)].

Par ailleurs, après cent trente deux ans de présence coloniale, la langue française est toujours d'usage très répandu, bien qu'aucun texte ne la consacre et malgré la politique d'arabisation. Il y a en Algérie, des romanciers, des dramaturges, des poètes et des journalistes qui s'expriment encore en langue française. La vérité c'est que cette langue a su prendre partie pour l'Algérie indépendante dans une période où il était vital,

pour cette même Algérie, de bénéficier de tous les concours quels qu'ils fussent. Il en résulte que l'Algérie d'aujourd'hui assume un véritable bilinguisme. Et la littérature algérienne de langue française continue à enrichir le patrimoine littéraire algérien et universel.

Notes :

1 - Henri Pérès : Ahmed Chawqi Années de jeunesse et de formation intellectuelle en Egypte et en France, in Annales de l'institut des Etudes Orientales 2, Alger, 1936, p. 339.

2 - Bulletin de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger.

3 - Ibid., 1898, Alger.

4 - Ibid., 1906, Alger.

5 - Emile Tollier, in BEIA, 1893.

6 - BEIA 1890.

7 - BEIA 1901.

8 - E. Larcher : Traité de législation algérienne, in l'Algérie des anthropologues, Alger 1903, p. 42.

9 - Charles André Julien : Algérie : une histoire au passé, in Jeune Afrique, N° 700, 08/06/1974.

10 - Discours de Combes, in BEIA, Avril 1894.

11 - Ibid.

12 - Magazine 5 décembre 1930.

13 - Pour l'action de Ben Badis, cf. notre thèse.

14 - Baraket Derar : Littérature de lutte en Algérie de 1945 à l'indépendance, Alger ENAL, 1984, p. 53.

15 - Ahmed Taleb Ibrahimi : Culture et personnalité algérienne, in Révolution Africaine, 19/06/1970, pp. 68-80.

16 - Interview, in Jeune Afrique, N° 324 du 26 mars 1967.

17 - Jean Dejeux : op. cit., p. 55.

18 - Kateb Yacine : Le polygone étoilé, Seuil, Paris 1966, p. 180.

19 - Conférence de Bachir Hadj Ali à Alger, le 30 mars 1963, in Révolution Africaine du 19/06/1970.

20 - Abdellah Mazouni : Culture et enseignement en Algérie, Paris, Maspéro, 1969, p. 187.

21 - Abdelatif Senoui : interview, in La République, 5 avril 1974.

22 - Cité dans Jean Dejeux : La littérature algérienne d'expression populaire, SNED, Alger 1983, p. 81.

23 - Cf. Les nouvelles littéraires, N° 2518 du 5 février 1976.

24 - Interview le jour, Beyrouth 27 mai 1966, N° 114.

25 - Abdellah Mazouni : Grandeur et misère de la littérature algérienne, in An-Nasr, février 1966.

26 - Interview, in Algérie Actualité, N° 117, 12 juillet 1979.

27 - Cité dans Jean Déjeux : op. cit., p. 94.

Références :

1 - Bulletin de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger.

2 - Dejeux, Jean : La littérature algérienne d'expression populaire, SNED, Alger 1983.

3 - Derar, Baraket : Littérature de lutte en Algérie de 1945 à l'indépendance, Alger ENAL, 1984.

4 - Discours de Combes, in BEIA, Avril 1894.

5 - Ibrahimi, Ahmed Taleb : Culture et personnalité algérienne, in Révolution Africaine, 19/06/1970.

6 - Julien, Charles André : Algérie : une histoire au passé, in Jeune Afrique, N° 700, 08/06/1974.

7 - Larcher, E.: Traité de législation algérienne, in l'Algérie des anthropologues, Alger 1903.

8 - Mazouni, Abdellah : Culture et enseignement en Algérie, Paris, Maspéro, 1969.

9 - Mazouni, Abdellah : Grandeur et misère de la littérature algérienne, in An-Nasr, février 1966.

10 - Pérès, Henri : Ahmed Chawqi Années de jeunesse et de formation intellectuelle en Egypte et en France, in Annales de l'institut des Etudes Orientales 2, Alger, 1936.

11 - Tollier, Emile, in BEIA, 1893.

12 - Yacine, Kateb : Le polygone étoilé, Seuil, Paris 1966.